

OCTOBRE 2011

Sud Energie

Nordine, militant SUD Énergie licencié : les prud'hommes lui ont donné raison.

Près d'un an et demi après son licenciement de GrDF et la grève de la faim de Yann et René-Michel qui s'en était suivie, les Prud'hommes de Paris viennent de reconnaître son licenciement « sans cause réelle et sérieuse » : il ne fait donc aucun doute qu'il s'agit d'un licenciement pour faits de grève.

Rappelons que GrDF avait déjà été condamné par les Prud'hommes pour le licenciement abusif d'un militant CGT suite au mouvement social de 2009. Cela met en lumière la nouvelle politique sociale de GrDF, bien loin de l'image qu'elle souhaite se donner.

Ce jugement est bien sûr une victoire importante pour Nordine, qui se voit rétablir dans sa dignité, et pour le mouvement syndical. Mais cette condamnation est encore largement insuffisante : neuf mois de salaire en dédommagement de la perte de son emploi (et bien sûr, impossible de retrouver un CDI dans la branche quand on a été licencié par GDF-Suez), de son logement d'astreinte, de graves problèmes de santé que cette situation a entraînés ...

Pour nous, une seule réponse est acceptable : ce licenciement n'aurait pas dû avoir lieu, Nordine doit donc être réintégré. C'est pour obtenir cela que Nordine, assisté de SUD Energie, s'est pourvu en appel. Au-delà du cas de Nordine, nous nous battons pour que la réintégration devienne un droit pour tous les salariés victimes de licenciements jugés abusifs, qu'elle cesse d'être laissée au bon vouloir de l'employeur. Et pour que les dirigeants coupables de licenciements abusifs soient réellement sanctionnés, de manière dissuasive.

ErDF : il serait temps de prendre la mesure de la situation

Nous dénonçons depuis des années la dégradation des conditions de travail et du service aux usagers à ERDF et GrDF. En cause entre autres des baisses d'effectif, une sous-traitance d'activités de plus en plus nombreuses, un manque de moyens. Ces attaques contre le service public et les conditions de travail des agents avait été une des causes du mouvement social du printemps 2009.

Nous avons pointé une explosion des temps de coupure moyens, qui ont augmenté de 50% en 10 ans. En mars 2010, dans un rapport d'étape sur la qualité de la distribution d'électricité, deux membres de la Commission de régulation de l'énergie (CRE) ont dénoncé des réseaux « très dégradés », rappelant cette augmentation des temps de coupure et relayant le mécontentement des collectivités, dénonçant un Etat défaillant, des investissements d'ERDF très insuffisants car « insuffisamment créateurs de valeur » (en clair, ne rapportant pas assez aux actionnaires !) : les rapporteurs dénoncent donc la « logique d'arbitrage » qui conduit EDF à privilégier le monopoly européen aux investissements pour le service public. Le rapport demandait, en plus d'une relance massive des investissements, une réorganisation d'ERDF, notamment dans le sens d'un retour à une proximité territoriale. Même si nous ne partageons pas les préconisations des rapporteurs (aller vers toujours plus de libéralisation), le constat est indéniable.

La CRE sera-t-elle plus écoutée que les agents ?

S'il est incontestable que le mouvement de 2009 a produit quelques avancées dans certaines unités, notamment sur les moyens et effectifs, nous sommes encore très loin du compte : ce que les directions ont détruit depuis 20 ans ne peut être rétabli en quelques mois, d'autant que la chasse au gaspi est toujours ouverte et que nos chers managers ne pensent qu'en termes de K€. Les petites rallonges budgétaires qui se font d'un côté sont tout de suite corrigées par des économies de bout de chandelles de l'autre : salaires toujours très bas pour les jeunes embauchés (ex : un jeune qui débute au TST HTA est classé GF4 NR40, soit au alentours de 1200€ net), chasse aux rémunérations périphériques, astreintes ou déplacements par exemple (il vaut mieux gratter sur les petits salaires que sur les gros ...), effectifs toujours très insuffisants, règne du système D pour améliorer le « critère B » (mesurant les temps de coupure), avec par exemple une utilisation massive de groupes électrogènes de location, de modèles différents voire obsolète (erdf préférant louer très cher plutôt que de renouveler son parc)...

Nous ne pouvons qu'espérer qu'ErDF prendra enfin la mesure des problèmes en investissant massivement, en réinternalisant les métiers, en embauchant, en augmentant les salaires. Une chose est sûre, nous serons là pour leur rappeler leurs missions de service public !

Quand les accords NTIC d'EDF et de GDF-Suez deviennent discriminatoires

Une récente jurisprudence considère comme discriminatoires des accords d'entreprise qui réservent l'accès à l'intranet et aux mails aux seules organisations syndicales représentatives. C'est pourtant ce qui figure dans les accords NTIC de nos entreprises, signés par les organisations représentatives ! Quant aux **accords de droit syndical**, ils réservent tous les moyens aux organisations syndicales représentatives, laissant les autres avec le minimum légal. C'est à dire 4 heures de détachement par mois pour couvrir des périmètres gigantesques, par exemple plus de 12 000 salariés sur toute la France à la Branche Commerce. Et les 4 heures incluent bien sûr les temps de déplacement, mettant ainsi le représentant de section syndicale dans l'impossibilité d'accomplir son mandat.

Neutres les Directions ?

Allons donc ...

LES SALARIÉS DU NUCLEAIRE ONT LEUR BLOG

Mediapart lance un blog pour recueillir les témoignages des salariés du nucléaire

Mediapart, ce site d'information et d'investigation indépendant, nous a informé du lancement d'un blog collectif de témoignages de personnes travaillant dans le nucléaire. C'est une initiative intéressante pour nous qui militons depuis toujours pour la transparence et le droit à la parole des travailleurs qui assurent quotidiennement la sûreté nucléaire, droit d'expression qui est systématiquement remis en cause par les entreprises.

L'objectif de ce blog n'est pas de se prononcer pour ou contre la filière nucléaire, mais de faire émerger d'éventuels dysfonctionnements pour les corriger et éviter qu'ils ne se transforment en catastrophes..

Avec la prudence nécessaire, faites-en bon usage !

Pour en savoir plus ou pour témoigner : <http://blogs.mediapart.fr/edition/je-travaille-dans-le-nucleaire>

ACCORD SPÉCIFICITÉ DES MÉTIERS

Le 23 septembre le décret confirmant l'accord de branche sur la spécificité des métiers a été publié. Cet accord signé le 16 avril 2010 par les employeurs et la CGT, organisation syndicale majoritaire dans la branche (et non dénoncé par la CFDT et la CFE-CGC) sera donc appliqué. Il remet en cause la reconnaissance de la pénibilité de certains de nos métiers et supprime les services insalubres.

Nos employeurs se dégagent de leurs responsabilités et, du fait de l'allongement des carrières, font supporter à l'ensemble de la collectivité le coût des départs anticipés.

Pour SUD ENERGIE, ces remises en cause sont inacceptables

La contre réforme de notre régime particulier de retraite avait entériné la suppression des bonifications liées aux services actifs, mais des mesures alternatives devaient les remplacer. Le résultat des négociations est bien décevant : 70 heures de congés de fin de carrière par année de service actif à 100% pour les jeunes embauchés au lieu des 5 ans de bonification pour 30 ans de service actif, seul le nombre d'heures effectuées selon cinq types d'activité retenus compteront... De plus, les nouvelles pénibilités ne sont pas prises en compte (par exemple celles rencontrées sur les plateformes téléphoniques).

Les premières réunions de concertation concernant le classement des emplois en service actif ont commencé. Elles devraient se terminer fin 2011 et les nouveaux critères être en vigueur en juin 2012.

Dès la publication des premiers projets d'accord SUD ENERGIE alertait les agents des IEG.

N'étant pas représentatifs dans la branche, nous n'avons pu participer aux négociations mais condamnons le fait qu'un tel accord régressif ait pu être signé par des représentants du personnel tout en faisant croire qu'il s'agit là d'une avancée sociale.

Campagne SUD Énergie sur les conditions de travail



SUD-Energie lance une campagne sur les conditions de travail dans le nucléaire. Temps de travail, stress, 3X8, management et sous-traitance sont autant de facteurs qui peuvent conduire à la souffrance. Cette question nous paraît aujourd'hui centrale. Dans les autres secteurs aussi, elle se pose et nous agissons, comme à la branche commerce où les taux d'absentéisme très élevés révèlent un mal-être profond.

PROJETS DE FILIALISATION DES SERVICES INFORMATIQUES À EDF ET GDF-SUEZ

Au milieu des vacances, la direction de GDF Suez présentait son projet de filialisation de sa direction informatique et télécom. A la clé, un risque de perte du statut des IEG pour ses agents et leur rattachement à la convention collective Syntec (réputée comme une des plus mauvaises pour les salariés). En juin, c'était EDF qui annonçait, dans la revue « gestion sociale », envisager « d'externaliser toute sa filière informatique et télécom ». Même si rien n'est confirmé aujourd'hui, la même question pourrait bien se poser sur d'autres directions en charge des fonctions support, au nom du « recentrage sur le cœur d'activité ». Évidemment, l'objectif réel de ces filialisations est toujours le même : diviser les salariés et les exclure progressivement du statut national du personnel des IEG.

Nous combattons ensemble ces projets des directions

DROIT DE GRÈVE DANS LES CENTRALES NUCLÉAIRES: SILENCE RADIO DU CONSEIL D'ETAT

Cela fait maintenant près de deux ans que SUD Energie a saisi le Conseil d'Etat pour contester les conditions de réquisition du personnel des centrales nucléaires au printemps 2009. Nous avons déposé un dossier très fourni, contestant tant la forme de la réquisition que le motif. Sur la forme, comment accepter que la Direction d'une société anonyme, dont l'objectif est de maximiser son profit, puisse réquisitionner son personnel sans en référer à une tierce personne, plus neutre ? Sur le fond, EDF a prétendu qu'il y avait des risques de délestage (coupures ciblées) pendant l'été, en cas de canicule, ce qui était d'une mauvaise foi absolue et d'ailleurs pas du tout argumenté. Le mémoire en défense d'EDF est d'ailleurs indigent (ils ont évoqué finalement des risques de coupure l'hiver ...). Mais un an et demi après les derniers échanges de dossiers, on ne voit plus rien venir et le délai devient très, très long. Alors que les directions ne cessent d'étendre les conditions de réquisition. **Espérons que la Justice saura mettre un frein à ces remises en cause du droit de grève.**

INDEMNITÉS DE NETTOYAGE DES TENUES DE TRAVAIL

Notre syndicat accompagne 85 salariés au CNPE de Dampierre, réclamant réparation du préjudice pour le non-versement pendant des années de leurs indemnités de nettoyage de tenue de travail. Des actions similaires ont été menées un peu partout en France, par les salariés spoliés. D'autres devraient arriver.

Nous avons estimé, pour ces 85 agents, le préjudice à 350 000 €. L'économie faite par le site de Dampierre est donc de 3 000 000 € environ (selon nos estimations). Nous pouvons peut être imaginer que les IEG ont économisé 100X cette valeur (300 000 000 d'€ quand même).



DERNIÈRE MINUTE:

La direction du site de Dampierre refuse aux agents demandeurs, l'application de la PERS.91 pour que les agents se rendent au tribunal.

VOILÀ UNE DRÔLE CONCEPTION DU DIALOGUE SOCIAL

LA CRISE DES ÂNES

Un homme portant cravate se présenta un jour dans un village. Monté sur une caisse, il cria à qui voulait l'entendre qu'il achèterait cash 100 euros l'unité tous les ânes qu'on lui proposerait. Les paysans le trouvaient bien peu étrange mais son prix était très intéressant et ceux qui topaient avec lui repartaient le portefeuille rebondi, la mine réjouie. Il revint le lendemain et offrit cette fois 150 € par tête, et là encore une grande partie des habitants lui vendirent leurs bêtes. Les jours suivants, il offrit 300 € et ceux qui ne l'avaient pas encore fait vendirent les derniers ânes existants. Constatant qu'il n'en restait plus un seul, il fit savoir qu'il reviendrait les acheter 500 € dans huit jours et il quitta le village.

Le lendemain, il confia à son associé le troupeau qu'il venait d'acheter et l'envoya dans ce même village avec ordre de revendre les bêtes 400 € l'unité. Face à la possibilité de faire un bénéfice de 100 € dès la semaine suivante, tous les villageois rachetèrent leur âne quatre fois le prix qu'ils l'avaient vendu et pour ce faire, tous empruntèrent.

Comme il fallait s'y attendre, les deux hommes d'affaire s'en allèrent prendre des vacances méritées dans un paradis fiscal et tous les villageois se retrouvèrent avec des ânes sans valeur, endettés jusqu'au cou, ruinés.

Les malheureux tentèrent vainement de les revendre pour rembourser leur emprunt. Le cours de l'âne s'effondra. Les animaux furent saisis puis loués à leurs précédents propriétaires par le banquier. Celui-ci pourtant s'en alla pleurer auprès du maire en expliquant que s'il ne rentrait pas dans ses fonds, il serait ruiné lui aussi et devrait exiger le remboursement immédiat de tous les prêts accordés à la commune.

Pour éviter ce désastre, le Maire, au lieu de donner de l'argent aux habitants du village pour qu'ils paient leurs dettes, le donna au banquier, ami intime et premier adjoint, soit dit en passant. Or celui-ci, après avoir rétabli sa trésorerie, ne fit pas pour autant un trait sur les dettes des villageois ni sur celles de la commune et tous se trouvèrent proches du surendettement.

Voyant sa note en passe d'être dégradée et pris à la gorge par les taux d'intérêts, la commune demanda l'aide des communes voisines, mais ces dernières lui répondirent qu'elles ne pouvaient en aucun cas l'aider car elles avaient connu les mêmes infortunes.

Sur les conseils avisés et désintéressés du banquier, toutes décidèrent de réduire leurs dépenses: moins d'argent pour les écoles, pour les programmes sociaux, la voirie, la police municipale... On repoussa l'âge de départ à la retraite, on supprima des postes d'employés communaux, on baissa les salaires et parallèlement on augmenta les impôts. C'était, disait-on, inévitable mais on promit de moraliser ce scandaleux commerce des ânes. Cette bien triste histoire prend tout son sel, quand on sait que le banquier et les deux escrocs sont frères et vivent ensemble sur une île des Bermudes, achetée à la sueur de leur front. On les appelle les frères Marchés.

Très généreusement, ils ont promis de subventionner la campagne électorale des maires sortants.

Cette histoire n'est toutefois pas finie car on ignore ce que firent les villageois. Et vous, qu'auriez-vous fait à leur place? Que ferez-vous?

**SUD ÉNERGIE soutient les mouvements des indignés dans le monde
faites déjà passer cette histoire à votre voisin...e**

Le flash que vous venez de lire est une presse syndicale militante, fruit du travail volontaire de nos syndicats et sections syndicales. Vous remarquerez que vous n'y trouverez aucune publicité payante des entreprises des IEG ou autres. Vous n'en trouverez jamais, car nous tenons par-dessus tout à notre indépendance syndicale et donc financière. Nous avons besoin de vos informations, n'hésitez pas à nous en envoyer et à nous apporter votre soutien !

Sud
FÉDÉRATION DES SYNDICATS
Energie

Fédération des syndicats SUD Énergie. 144 boulevard de la vilette 75019 PARIS
contacts:

www.sudenergie.com ou Facebook SUD énergie

responsable de la publication: jerome.schmitt@sudenergie.com

Union
Syndicale
Solidaires